

Avignon, le 30 mai 2018

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles  
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN chargés de  
circonscription

Mesdames et Messieurs les enseignants  
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux

Pôle Cabinet/Secrétariat

Dossier suivi par  
Véronique Valdivia-García  
Téléphone  
04 90 27 76 06  
Fax  
04 90 82 96 18  
Mél.  
ce.cabinet-ia84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**Objet : Recrutement d'un coordonnateur REP+**

**P.J. : fiche de candidature – lettre de mission**

Chaque réseau REP+ doit disposer d'un coordonnateur.

Désigné par l'IA-DASEN, son action est encadrée par une lettre de mission et il bénéficie d'une décharge de 50 %.

Au regard de l'évolution récente du cadre de l'éducation prioritaire, des compétences avérées de formateur sont recherchées (expérience ou certification).

Au 1<sup>er</sup> septembre 2018, le poste de coordonnateur rattaché au réseau Paul Gauthier Cavillon est vacant.

Vous voudrez bien me faire parvenir à l'adresse suivante : [ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr) pour le mercredi 13 juin 2018, délai de rigueur, lettre de motivation, CV et fiche de candidature (en pièce jointe).

Les candidatures seront étudiées par une commission départementale, qui se tiendra le mercredi 27 juin 2018 à partir de 14h30 (salle 4<sup>ème</sup> étage).



Christian PATOZ





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie  
Aix-Marseille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
de Vaucluse

à

M  
Coordonnateur du réseau REP+

Dossier suivi par

Téléphone  
04 90 27 76 06

Fax  
04 90 82 96 18

Mél.  
oe.cabinet-ia84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

### Objet : lettre de mission

Un plan sans précédent pour refonder l'éducation prioritaire a été engagé, mobilisant des moyens très importants au service des nouveaux réseaux REP et REP+ et de leurs élèves.

Celui-ci s'est d'abord fondé sur les constats et les attentes des équipes de terrain tels qu'ils ont pu être librement formulés lors des assises inter-académiques de l'éducation prioritaire tenues à l'automne 2013.

A cette occasion, parmi les points clés est ressortie la nécessité de renforcer le pilotage et l'animation des réseaux, remettant en avant la nécessité d'une meilleure coordination de la mise en œuvre du projet de réseau, s'inscrivant dans la durée avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

C'est cette mission essentielle, dévolue aux coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire, placés sous l'autorité des IEN et des chefs d'établissements pilotes des réseaux, qui se trouve détaillée dans le document ci-après.

Chargé(e) de la coordination du réseau d'éducation prioritaire Collège Paul Gauthier à Cavaillon, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription de Cavaillon et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des rapports d'activité que vous serez amené(e) à produire.



2/2

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
  - en participant au diagnostic, à la construction et à la rédaction du projet de réseau,
    - en participant à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative disciplinaire dans le réseau,
    - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP+,
  - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial,
  - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique.
  
- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
  - en initiant ou en développant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau (associations, PRE...)
  - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau.
  
- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
  - en évaluant la pertinence des demandes de formations au regard du projet de réseau et du référentiel en collaboration avec l'IA-IPR référent,
  - en contribuant à la cohésion des différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

Le Coordonnateur

Le Chef d'établissement

L'IEN

L'Inspecteur d'Académie  
DASEN



